

# L'ESSENTIEL A SAVOIR SUR MULTISUPPORTS PERP

## Une réponse pour préparer et profiter de votre retraite

### Préparer votre retraite

Avec les versements mensuels ou trimestriels effectués par prélèvement automatique.

Avec les versements ponctuels pour augmenter à tout moment votre capital retraite.

### Profiter de revenus à vie

Grâce aux différentes rentes viagères proposées

- . Rente viagère pour vous même
- . Rente viagère avec possibilité, en cas de décès, de réversion à 60% ou 100% pour votre conjoint
- . Rente viagère avec annuités garanties
- . Rente confort pour percevoir un montant de rente plus élevé les 10 premières années.

## Un avantage fiscal en plus

### 100% de déductibilité

Les versements **effectués chaque année sont déductibles** de votre revenu imposable dans la limite de votre disponible fiscal.

Pour 2010, le disponible fiscal est compris entre 3 430 € et 27 446 €.

Comment ça marche : pour bénéficier chaque année de la déduction des versements, vous devez épargner tous les ans sur votre contrat retraite.

### BON A SAVOIR

Lorsque le montant des versements effectués sur votre PERP est inférieur au plafond de déduction, la part non consommée peut être utilisée au cours des trois années suivantes.

**Votre plafond de déductibilité figure chaque année sur votre avis d'imposition.**

## Deux solutions de placements pour ne pas se tromper

### Formule "Retraite classique"

Pour vous constituer un complément **de retraite sécurisé à tout moment**.

### Formule "Retraite tonifiée"

Pour **booster votre épargne retraite**.

Le principe est de répartir différemment dans le temps vos versements entre performance et sécurité. Au départ, la priorité est donnée à la performance puis l'épargne est progressivement orientée vers la sécurité, pour au terme y être en totalité.

## Des services en plus

### Le Bilan retraite

MMA vous aide à estimer le manque à gagner au moment de votre départ à la retraite.

### Allô MMA Retraite

Avec MMA, vous pouvez obtenir des informations et de l'aide dans vos démarches administratives liées à votre départ à la retraite.